

Dispositif Sécurisation des parcours professionnels

Contexte

Ce dispositif comporte différents modules mobilisables à la carte pour répondre à la singularité de chaque situation et ainsi renforcer la sécurisation des transitions professionnelles.

Objectifs

Soutenir les agents engagés dans une démarche d'évolution professionnelle en mettant à leur disposition des formations à la carte permettant une construction individualisée, progressive et sécurisée de leur parcours d'évolution professionnelle.

Renseignements complémentaires

Pour identifier les modules nécessaires au parcours professionnel de l'agent, un outil de positionnement est à votre disposition sur le site régional de l'Anfh dans la rubrique « services aux établissements ».

Public

Tout agent de la Fonction publique hospitalière en situation de transition professionnelle, choisie ou subie.

Exercice

2026

Code de formation

1-1

Nature

AFR

Organisé par

Achat en cours

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Modules

- **Faire le point sur sa situation**
Durée : N/C
- **Accepter le changement**
Durée : 14 heures
- **Préparer et évaluer une immersion pour appréhender un métier, un secteur d'activité**
Durée : 7 heures
- **Se questionner pour définir l'évolution de son parcours professionnel**
Durée : 14 heures
- **Rechercher de l'information pour construire son projet professionnel ou de formation**
Durée : N/C
- **Mettre en valeur ses compétences par écrit dans le cadre d'un projet professionnel**
Durée : N/C
- **Module S'exprimer à l'oral avec aisance dans le cadre de son projet professionnelle**
Durée : 21 heures
- **Développer des atouts pour réussir sa formation**
Durée : 36 heures
- **Sécuriser sa reprise de poste après un long arrêt de travail**
Durée : 14 heures